

## DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL 25 NOVEMBRE 2022

N° 2022-11-03

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-cinq novembre à quatorze heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du dix-huit novembre deux mille vingt-deux, s'est réuni à Sahune, sous la Présidence de Nicole PELOUX.

### Délégué-es présents-es

#### Nombre de délégués

En exercice : 27  
Présents (mini 9) : 17

#### Nombre de voix

En exercice : 36  
Présentes : 22  
Exprimées par pouvoirs : 11  
**Total (mini 19) : 33**

**Quorum atteint**

**2 représentants du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes  
(porteur de 2 voix)**

Claude AURIAS, Didier-Claude BLANC

**1 représentante du Conseil régional Sud Provence-Alpes-Côte  
d'Azur (porteuse de 2 voix)**

Agnès ROSSI

**1 représentant du Conseil départemental des Hautes-Alpes  
(porteur de 2 voix)**

Gérard TENOUX

**1 représentant du Conseil départemental de la Drôme  
(porteur de 2 voix)**

Pierre COMBES

**12 représentants des communes, EPCI et villes-portes (porteurs d'1 voix chacun)**

Sébastien BERNARD, Philippe CAHN, Jean-Christophe CAMP, Gilles CREMILLIEUX, Vincent JACQUEMART, Jean-Jacques MONPEYSSSEN, Nicole PELOUX, Éric RICHARD, Pascale ROCHAS, Frédéric ROUX, Christelle RUYSSCHAERT, Lionel TARDY.

### Délégué-es excusé-es ayant donné pouvoir :

Marlène MOURIER à Claude AURIAS, Corinne MOULIN à Didier-Claude BLANC, Roland PEYRON à Sébastien BERNARD, Michel ROLLAND à Philippe CAHN, Jean-François PERILHOU à Jean-Christophe CAMP, Yann TRACOL à Pierre COMBES, Danielle TOUCHE à Pascale ROCHAS, Laurent CHAREYRE à Frédéric ROUX.

\*\*\*\*\*

Le quorum étant atteint, Madame Nicole PELOUX déclare la séance ouverte à 14 heures.

Madame Agnès ROSSI est nommée secrétaire de séance.

**Objet : Désignation d'un-e représentant-e au comité de programmation LEADER Sisteronais-Buëch**

*Délibération sans incidence financière*

**Rapport :**

La Présidente expose,

Le Bureau syndical a délibéré le 28 janvier 2022 pour désigner les représentants du syndicat mixte du Parc dans les organismes extérieurs. 4 élus représentent le syndicat mixte du Parc dans le GAL Sisteronais Buëch (2 titulaires et 2 suppléants).

Avait été désignés les élus suivants :

Nicole PELOUX (titulaire) – Gilles CREMILLIEUX (suppléant)

Robert GARCIN (titulaire) – Gérard TENOUX (suppléant)

M. Robert GARCIN, délégué titulaire de la commune de Laragne-Montéglin a fait connaître sa décision de démissionner de ses fonctions d'élus et par là même des désignations qui y étaient associées.

La Présidente propose donc de désigner un nouveau représentant titulaire pour siéger au sein du Comité de programmation Leader Sisteronais Buëch en la personne de M. Kevin QUEYREL.

**Délibération**

- ◆ Vu la délibération du Bureau syndical n° 2022-01-01 du 28 janvier 2022 portant désignation de délégués du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales dans les organismes extérieurs
- ◆ Considérant la Charte du Parc et sa mesure III.4.1 « Garantir la cohérence des politiques territoriales »

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Désigne** M. Kevin QUEYREL pour siéger en tant que titulaire au sein du Comité de programmation Leader Sisteronais Buëch
- **Autorise** la Présidente à signer tout acte relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme  
Aux jour et an susdits

La Présidente  
Nicole PELOUX

